

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°14 du 04 juillet 2017



Pluies du 27 juin au 03 juillet :

Les pluies qui ont concerné la Bourgogne depuis le 27 juin ont apporté des quantités d'eau croissantes du Sud vers le Nord : 15-20 mm dans le Sud Saône et Loire à près de 60 mm dans l'Yonne, avec une majorité de postes autour de 35-40 mm. En Franche-Comté, les hauteurs d'eau sont comprises entre 25 et 40 mm. Etant donné le caractère orageux des pluies, des différences marquées peuvent être notées entre communes voisines.

Prévisions du 05 au 10 juillet :

Un temps chaud et sec s'installe jusqu'à jeudi (températures maximales 32-34°C). Dégradation du temps prévue à partir de vendredi et pour le week-end. Source Météo France

STADES

En dehors des vignes les plus tardives qui sont encore au stade baies à taille de pois, la fermeture de grappe est maintenant atteinte dans la plupart des parcelles. Dans les situations les plus précoces, ce stade est même atteint depuis 7 à 10 jours.

Grêle : les pluies des 28-29 juin ont été très localement accompagnées de grêle dans les Hautes Côtes (secteur Echevronne Marey), dans les Coteaux du Giennois, dans le Jura et sur quelques communes du Mâconnais (Vers, Jugy, Montceaux Ragny, Plottes, Montbellet, Viré) et du Beaujolais (La Chapelle de Guinchay). Seules quelques parcelles présentent des dégâts marqués.

MILDIOU

Situation au vignoble : à l'exception de quelques parcelles où de nouvelles taches sont notées, aucune évolution sur feuilles n'a été constatée au cours de la semaine écoulée. Ainsi, hormis quelques parcelles du Sud Côte d'Or et du Jura (déjà citées dans les BSV précédents) où le mildiou est présent régulièrement, la situation demeure extrêmement saine à ce jour.

Sur grappes, la présence de mildiou est anecdotique et seules 1 ou 2 situations déjà très touchées sur le feuillage montrent une progression de l'attaque (rot-gris et/ou rot brun).

Les symptômes issus des contaminations qui ont pu se produire depuis le 27 juin vont débiter leur expression sur feuilles dans les tout prochains jours. Sur grappes, ils n'apparaîtront qu'à partir de milieu-fin de semaine prochaine.

Analyse de risque :

A ce jour, le mildiou est la plupart du temps absent du vignoble et le risque demeure faible. Il est localement modéré là où la maladie est plus fréquente.

Toutefois, les conditions pluvieuses de la semaine dernière ont été plus favorables au mildiou et pourraient faire évoluer le risque. Un état des lieux doit donc être réalisé d'ici fin de semaine à début de semaine prochaine en tous secteurs. Il conviendra de surveiller plus particulièrement les situations déjà concernées et celles en défaut éventuel de protection lors des pluies de la semaine dernière.

A partir du stade fermeture, les grappes sont moins sensibles aux attaques de mildiou. En situations tardives et/ou touchées par le gel, les grappes peuvent encore subir de nouvelles contaminations.

OÏDIUM

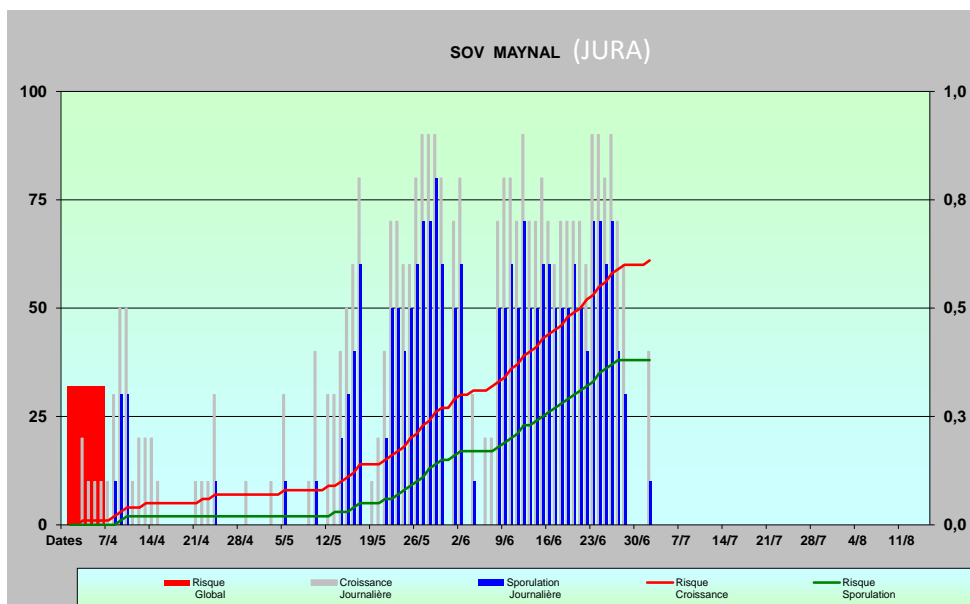
252 comptages sur grappes ont été réalisés sur le réseau. 91% des situations demeurent indemnes d'oïdium. Dans les quelques parcelles où la maladie a été décelée, la fréquence de grappes attaquées est le plus souvent faible et ne dépasse que très rarement les 5%. Très ponctuellement, une dégradation plus marquée est notée : jusqu'à 30% de grappes touchées dans 1 parcelle sensible du Mâconnais Sud ; c'est aussi le cas dans certaines parcelles à historique du Jura.

Dans les Témoins Non Traités, la situation est variable : absence d'oïdium pour certains et forte évolution dans d'autres avec la quasi-totalité des grappes atteintes (1 TNT en Mâconnais Nord).

A ce stade, la situation reste particulièrement saine. Le risque n'évolue pas et demeure faible à modéré.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Le temps perturbé de la semaine dernière (pluies et fraîcheur) n'a pas été propice à l'activité de l'oïdium (cf modèle SOV ci-dessus). La majorité des parcelles ont atteint la fermeture de grappe, stade à partir duquel la probabilité d'avoir de nouvelles contaminations diminue. Toutefois une vigilance plus importante sera portée aux situations tardives qui sont encore à baies taille de pois et aux parcelles gelées dans lesquelles les stades sont très hétérogènes.

BLACK-ROT

A l'exception de rares parcelles du Nord du vignoble jurassien déjà attaquées où une progression a été notée (100% des ceps avec au moins 1 tache et premiers symptômes sur baies sur 1 parcelle de Poligny), **la situation reste parfaitement saine sur le réseau** et la présence de black-rot est anecdotique avec de très rares taches décelées.

La pression black-rot demeure faible. Rappelons toutefois qu'en secteurs à historique, les grappes sont dans leur période de grande sensibilité.

BOTRYTIS

Suite aux pluies de la semaine dernière, quelques foyers de botrytis sont observés sur certaines parcelles du réseau, la plupart du temps liés à des éclatements de baies. Cela ne préjuge en rien du niveau de botrytis à la récolte, qui dépend pour beaucoup des conditions climatiques qui séviront dans les 2-3 semaines précédant la vendange.

L'effeuillage constitue une technique alternative très efficace pour réduire la présence du champignon.

VERS DE GRAPPE

En situations précoces, le vol de cochyliis touche à sa fin. Ailleurs il est en cours et s'intensifie localement (60 à 100 captures max sur une semaine). Le vol d'eudémis est en cours, les prises sont faibles mais rappelons que les pièges à phéromones ne sont pas très efficaces sur la 2^{ème} génération d'eudémis.

115 comptages de pontes ont été réalisés sur le réseau. **Dans 78% des cas, aucun œuf n'a été détecté.** Les parcelles où une activité de ponte a été décelée se situent principalement dans l'Yonne et la Saône et Loire. S'il s'agit le plus souvent d'1 ou 2 pontes pour 100 grappes, on dénombre très ponctuellement sur des parcelles sensibles jusqu'à 15 à 20 œufs pour 100 grappes (1 cas dans l'Auxerrois et 1 cas dans le Chablisien).



CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Rappel : l'arrêté préfectoral et les stratégies de lutte sont consultables sur le site de la DRAAF :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-et-Bois-noir>

Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral où la stratégie 3-1 s'applique, les deux premiers traitements, tant en viticulture conventionnelle que biologique, ont dû être effectués.

✓ **Viticulture biologique - stratégie 3-1 traitements** : la réalisation du 3^{ème} traitement est conditionnée aux niveaux des populations larvaires observés en fin de persistance du deuxième. Les observations ont été réalisées entre le 27 et le 30 juin sur 30 parcelles dans le Jura et 20 parcelles en Saône et Loire (foyer historique).

- **Jura** : le seuil de 5 cicadelles pour 100 feuilles a été dépassé dans deux parcelles et était presque atteint dans 3 autres parcelles. Ainsi **dans la zone d'Arbois et de Montigny les Arsures**, la réalisation du 3^{ème} traitement Pyrevert dans les parcelles conduites en viticulture biologique est obligatoire. Il devra être réalisé entre le 03 et le 07 juillet.

- **Saône et Loire** : aucune parcelle n'est concernée par un dépassement du seuil et par conséquent le 3^{ème} traitement Pyrevert dans les parcelles en viticulture biologique ne s'impose pas.

La localisation précise des zones est consultable sur le lien suivant :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Lutte-obligatoire-contre-la,990>

✓ **Viticulture conventionnelle - stratégie 3-1 traitements** : la réalisation du 3^{ème} traitement est conditionnée aux niveaux des populations observés sur un réseau de piégeage. Les pièges viennent d'être installés en Saône et Loire et le 1^{er} relevé aura lieu le 11 juillet. Dans le Jura, les pièges vont être posés cette semaine. Un prochain message réglementaire précisera les résultats et la conduite à tenir.

En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. La 3^{ème} et dernière application interviendra au pic de vol des adultes. Cette période sera précisée dans les prochains BSV.

En pépinières, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

PROCHAIN BSV : MARDI 11 JUILLET

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.